



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard

333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes

Tel : 04 66 76 95 70 ou 71 06 07 99 36 85

Email : [cgt@gard.fr](mailto:cgt@gard.fr)

Site : [www.cd30.reference-syndicale.fr](http://www.cd30.reference-syndicale.fr)

Facebook : [cgt.cd30](https://www.facebook.com/cgt.cd30)

Nîmes, le 15 avril 2021

Chers collègues,

Les élections pour le renouvellement du conseil d'administration de la caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales ont eu lieu du 1<sup>er</sup> au 25 mars 2021.

Elles se sont déroulées dans un contexte sanitaire compliqué et très anxiogène avec une communication nationale inexistante ce qui n'a pas favorisé la mobilisation des fonctionnaires territoriaux et encore moins les fonctionnaires hospitaliers.

**Néanmoins, le résultat national conforte la CGT comme première organisation avec 4 élus sur 8 avec un score de 29 % chez les actifs.**

#### **Et au CD 30, quels sont les résultats des élections ?**

Comme au niveau national, nous regrettons la faible participation des agents et remarquons que le système par voie électronique et par correspondance ne facilite pas la participation. La CGT reste attachée au vote « à l'urne ».

Les résultats reflètent la confiance que placent les agents du département à notre organisation syndicale qui s'inscrit pleinement dans la défense du statut de la fonction publique et de la CNRACL, régime spécifique de retraite pour les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers.

**Sur notre collectivité la CGT arrive également en tête avec 37%.**

L'enjeu de cette élection était de conforter la représentativité de la CGT dans cette instance nationale où sont prises et votées des délibérations pour la gestion des fonds de notre régime de retraite.

Si la mobilisation des salariés et de certaines organisations syndicales dont la CGT contre le projet de la retraite à point a contraint le gouvernement de retirer de l'actualité ce dossier, il n'est pour autant pas enterré. **N'oublions pas qu'avec une baisse de 8,3 % du produit intérieur brut (richesses créées Nationalement) sur l'année 2020, au vu du contexte COVID-19, le projet Macron aurait entraîné, de fait un effondrement du niveau des pensions des retraités.**

Dans son système à point, l'objectif du projet de loi de Monsieur Macron est avant tout l'équilibre financier des régimes de retraite. Le niveau de pension y servirait de variable d'ajustement. Mécaniquement, ce système engendrerait de fait une diminution du niveau des pensions et un recul de l'âge de départ à la retraite.

Pour la Cgt la vigilance reste de mise et la mobilisation sera nécessaire pour repousser définitivement cette privatisation des retraites.

**Le syndicat CGT du Conseil départemental remercie l'ensemble des agents qui se sont exprimés et ont réaffirmé leur confiance envers la CGT.**

Le syndicat CGT.